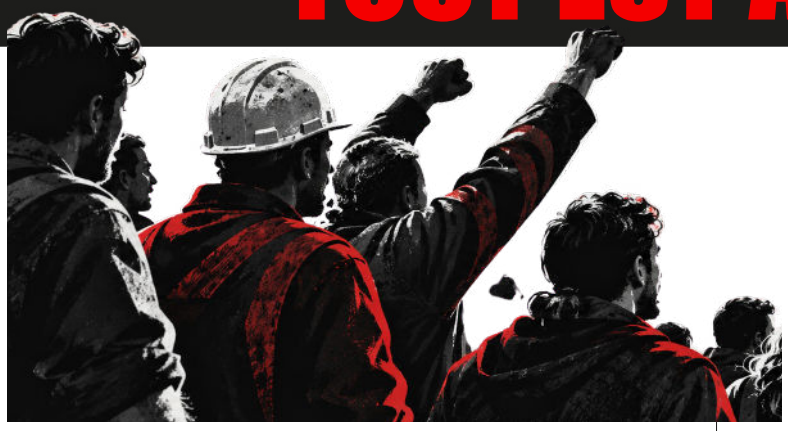
FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | • Montreuil, le 25 novembre 2026

BRANCHE

Caoutchouc (0045)

SALAIRES : reprenons ce qui nous appartient, rien n'est à eux, TOUT EST À NOUS !



© communication FNIC. SA/EM/22026-0958

LE 1ER DÉCEMBRE 2026, DANS LES ENTREPRISES DU CAOUTCHOUC, ORGANISONS LA GRÈVE ET FAISONS TREMBLER LE PATRONAT QUI NOUS MÉPRISE COMME JAMAIS.

Dans la branche du caoutchouc, le patronat voudrait nous faire croire qu'il n'y aurait pas d'argent pour les salaires. Pourtant, ce sont nous, les travailleurs, les travailleuses du caoutchouc, qui, par nos productions, créons les richesses que nos directions pillent pour les donner aux spéculateurs que sont les actionnaires.

Toujours plus d'efforts, plus de sacrifices, avec des cadences infernales, une dégradation des conditions de travail sans précédent, faisant de la compétitivité, de la rentabilité à tout prix, la seule devise de ce patronat totalement décomplexé.

Ce patronat qui décide, possède, encaisse, délocalise, exploite et qui profite avec comme seul objectif de répondre à la voracité des propriétaires et des actionnaires. À nous les coups et la misère, et pour eux l'opulence et la loi.

Ces nantis qui ne font que nous opposer le coût du travail en pleurant les augmentations du SMIC, laissant entendre que nous mettons en péril l'industrie française.

Ceux qui engrangent des milliards d'euros de bénéfices, qui déversent des milliards d'euros de dividendes, qui rachètent des milliards d'euros d'actions pour les détruire ont-ils conscience des conneries qu'ils sont en train de dire ?

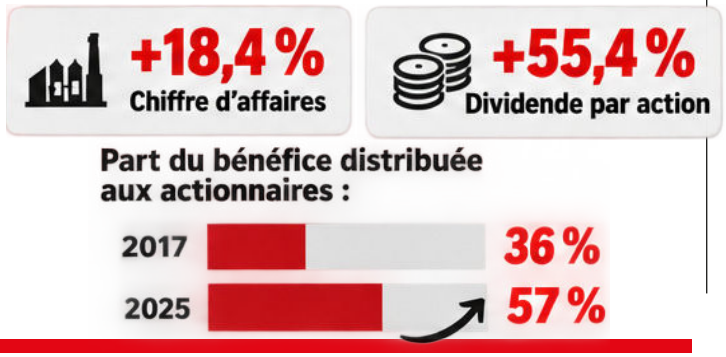
À cela, n'oubliez pas de rappeler les centaines de million d'euros d'aides publiques données sans aucune contrepartie et qui ne font qu'alimenter la trésorerie de ces multinationales.

Ne laissons plus ces parasites parler du coût du travail et combattons le coût du capital.



Entre nous, si le travail était un coût, il y a longtemps que les patrons l'auraient aboli : luttons contre la propagande patronale et mettons en évidence l'anéantissement du coût du capital. Le profit, le surprofit qui ne fait qu'instaurer la concurrence entre les travailleurs et travailleuses du monde entier, confrontés tour à tour au chantage d'une délocalisation de leur outil de travail.

Pour exemple parmi tant d'autres, Michelin, qui a fermé les sites de production de Vannes et Cholet pour délocaliser ces productions en Thaïlande, en Espagne, affiche des résultats indécents entre 2017 et 2025 :



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex / Tél. : 01 84 21 33 00
www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr /

BRANCHE

Caoutchouc (0045)



Les patrons du caoutchouc ont clairement fait le choix politique de la lutte de classe :

Au 1er décembre, le SMIC augmentera de 1,6 %, pour atteindre 1 501,90 € net et 1 897,35 € brut mensuel, pour un taux horaire de 12,51 € ! Le SMIC au 1er décembre n'est plus qu'à quelques dizaines d'euros au-dessus du seuil de pauvreté. C'est vous dire l'inefficacité de cette augmentation minable du SMIC. Et pour faire le rapprochement avec le tassement de la grille des salaires dans la branche du caoutchouc, le 11ème coefficient de la grille, le 270, sera seulement à 114,50 € du premier coefficient.

En guise de bilan politique des salaires, le roitelet Macron confirme sa pole position de **roitelet des riches à la botte du patronat,** car il aura réussi le tour de passe-passe, en 10 ans de règne, de réduire l'écart de 50 % entre le SMIC et le coefficient 270 de la branche caoutchouc, passant ce dernier de 400 € à 200 €.

Si t'as pas compris, tout est dit. **Plus aucune reconnaissance de la classification et de la qualification par le salaire.**

À l'écriture de cette circulaire, nous avons 7 coefficients de la grille du caoutchouc qui se retrouveront en dessous du SMIC, mais l'objectif, ce n'est pas d'avoir le 1er coefficient au-dessus du SMIC sans aucune répercussion sur les autres coefficients, ce qui, de fait, continuera de tasser la grille.

Pas de négociation sans mobilisation.

Le 1er décembre se tiendra la première réunion de négociation des salaires minima de la branche du caoutchouc.

La FNIC-CGT appelle tous les syndicats CGT à s'organiser avec les salariés de la branche du caoutchouc pour faire du 1er décembre une grande journée d'action afin de peser sur la négociation des salaires minima de la branche.

- Ne laissons pas chaque direction d'entreprise enfermer les salariés dans des négociations locales, isolées et sans rapport de force.
- Faisons converger nos revendications, nos débrayages et nos grèves !
- Que chaque NAO d'entreprise devienne un terrain de lutte faisant entendre au patronat de la branche du caoutchouc que nous reprendrons ce qui nous revient de droit.
- Que chaque entreprise participe à construire une mobilisation à l'échelle de toute la branche !

Faisons entendre aux syndicats patronaux de la branche du caoutchouc que notre classe a la capacité de s'organiser et que nous n'accepterons plus ce mépris de classe qu'ils nous imposent depuis trop longtemps.
Faisons entrer la colère sociale dans nos entreprises, qui sont de véritables lieux d'asservissement et de souffrance à l'origine des attaques contre tous nos conquis.

Il ne s'agit plus de quémander quelques euros supplémentaires pendant que les profits continuent d'exploser. Il s'agit de remettre en cause la logique qui place les intérêts des actionnaires au-dessus de nos vies.

LE 1er DÉCEMBRE, NOUS DEVONS IMPOSER UN VÉRITABLE RAPPORT DE FORCE !

Le patronat ne fera aucun cadeau. L'histoire sociale nous rappelle que les conquêtes des travailleurs n'ont jamais été offertes : elles ont toutes été arrachées par l'organisation de la lutte collective et la solidarité.

Dans toutes les entreprises du caoutchouc, nous avons les mêmes intérêts. Notre force ne réside pas dans les promesses des directions, mais dans notre capacité collective à interrompre la production et à imposer nos exigences.

POUR LA CGT DE LA BRANCHE DU CAOUTCHOUC, NOUS REVENDIQUONS :

- Un salaire minimum de branche à 2 400 € brut mensuel au coefficient 130.
- La revalorisation de la valeur de point de 7,45 € à 12,80 €, supprimant l'injustice des taux effectifs garantis des petits coefficients et donnant ainsi la reconnaissance des diplômes, acquis et expériences qui font ce que sont les entreprises du caoutchouc.
- L'échelle mobile des salaires (augmentation de tous les salaires, et pas seulement du SMIC, en fonction de l'inflation).
- La reconnaissance réelle de l'ancienneté et de la pénibilité.
- L'égalité salariale et la fin des rémunérations individualisées qui divisent les salariés.

NOS BRAS FONT TOURNER LES USINES, LES ACTIONNAIRES LES FERMENT !

LE 1er DÉCEMBRE 2026 : TOUS EN GRÈVE POUR LES SALAIRES !